

# Gemperli Médiation

## La médiation, un véritable bénéfice

Fondé par Pascal Gemperli en 2007, le cabinet Gemperli Médiation accompagne des personnes privées pour des solutions à l'amiable en cas de séparations, divorces, enlèvement d'enfants ou conflits de voisinage, (PPE) ainsi que des entreprises. Il est accrédité par la Fédération suisse de médiation (FSM) et par la Chambre suisse de médiation commerciale (CSMC) ainsi qu'assermenté par les tribunaux cantonaux. Il intervient comme « personne de confiance en entreprise » selon les ordonnances établies par le secrétariat d'Etat à l'Economie et l'arrêt du 9 mai 2012 du tribunal fédéral.

### Régler les différends à l'amiable en entreprise

Que cela soit sur le plan humain ou financier, les conflits coûtent chers ! Les prévenir est l'une des compétences principales de Pascal Gemperli et son cabinet.

Il met toute son expertise au service des personnes et entreprises désirant prévenir une escalade ou régler une affaire sans passer par une procédure judiciaire. Il vient en aide aux personnes chargées de la gestion des conflits dans les sociétés (PME, banques, assurances, multinationales, etc.), par exemple pour bien négocier un départ, pour calmer une tension au sein d'une équipe ou encore pour régler un désaccord entre différents niveaux hiérarchiques. La confidentialité est garantie.



### Une offre sur mesure

Depuis 2012, toute entreprise est tenue par la loi de mettre en place un mécanisme de prévention des conflits. Le cabinet a développé une offre qui permet aux entreprises de se conformer à la loi sans frais initiaux. Il met à disposition un règlement et un processus prédéfini que les sociétés peuvent adapter facilement à leur situation individuelle. Le cabinet se tient ensuite à disposition sur appel en cas de besoin.

### Vous cherchez un mode alternatif de règlement des conflits ?

Prenez contact avec votre médiateur :  
 Gemperli Consulting Sàrl  
 Chemin de la Brume 2  
 1110 Morges  
 021 566 16 89  
[info@gemperli-mediation.ch](mailto:info@gemperli-mediation.ch)  
[www.gemperli-mediation.ch](http://www.gemperli-mediation.ch)

# Gemperli Mediation

## Mediation, a real asset

Founded by Pascal Gemperli in 2007, Gemperli Mediation assists individuals for alternative dispute resolution in the event of separations, divorces, child abduction or neighbourhood disputes, condominium as well as companies. It is accredited by the Swiss Mediation Federation (FSM) and the Swiss Chamber of Commercial Mediation (CSMC) as well as certified by the cantonal courts. It acts as a "person of trust in companies" in accordance with the orders issued by the State Secretariat for Economic Affairs and the decision of the Federal Court of 9 May 2012.

### Alternative dispute resolution for companies

Conflicts are expensive, both in human and financial terms! Preventing them is one of the main skills of Pascal Gemperli and his firm.

He puts all his expertise at the service of people and companies wishing to prevent an escalation or settle a case without going through legal proceedings. It supports people in charge of conflict management in companies (SMEs, banks, insurance companies, multinationals, etc.), for example to negotiate a amicable departure, to calm tension within a team or to settle a disagreement between different hierarchical levels. Confidentiality is guaranteed.

### A custom-made offer

Since 2012, companies are legally bound to set up a conflict prevention mechanism. The firm has developed an offer that allows companies to comply with the law without initial expenses. We provide ready made rules of procedure and process that companies can easily adapt to their individual situation. We are then available on call if necessary. —



**Pascal Gemperli**  
Fondateur de Gemperli Médiation